

L'automne arrive, c'est le moment de faire le point



Gilles LANIO
Président de l'UNAF

Les jours raccourcissent, la végétation prend des couleurs automnales. Pour beaucoup, l'heure du bilan est arrivée ; l'apiculteur n'y échappe pas. La récolte de miel, cette année, est très disparate suivant les régions et les territoires. Pour un même apiculteur possédant plusieurs ruchers, il n'est pas rare d'avoir des différences notables, sans pour autant avoir de réelles explications, même si globalement cette année, au plan national, la récolte s'avère bonne et même très bonne, notamment pour le miel d'acacia.

Que dire du marché du miel ?

Le miel est un produit noble qui, pour être produit, demande un travail considérable des abeilles mais aussi, et de plus en plus, de l'apiculteur. Il doit donc être valorisé à sa juste mesure. Les apiculteurs qui commercialisent leur production en circuit court auprès des consommateurs n'ont pas, sauf exception, de problème de vente. En revanche, sur le marché du vrac, il semblerait que certains négociants, pas tous heureusement, qui se targuent de défendre les apiculteurs français, proposeraient d'acheter le miel de tournesol et de colza autour de 3 €/kg... en prétextant que la récolte est meilleure que l'an dernier et que sur le plan mondial les miels d'Ukraine rentrent à moins de 2 €/kg. Or, le coût de revient de nos miels avoisine les 4,50 €/kg. Si on voulait tuer cette partie de l'apiculture professionnelle, on ne s'y prendrait pas autrement.

Le 19 octobre est la date butoir pour les inscriptions au Concours des miels de France. Ne tardez donc pas ! C'est un formidable moyen de faire connaître la diversité et l'excellence de nos miels !

Aides aux apiculteurs sinistrés

Nous attendons avec impatience les dernières validations par le cabinet du ministre de l'Agriculture des modalités d'aides aux apiculteurs ayant subi plus de 30 % de pertes. Nous espérons qu'un très grand nombre d'apiculteurs concernés pourront en bénéficier et que des avances de trésorerie seront accordées dans les plus brefs délais afin de permettre à ces producteurs sinistrés de passer ce cap difficile. Il serait bien dommageable que les 3 millions d'euros débloqués ne soient pas employés pour reconstituer les cheptels.

Dès que les formulaires nous seront adressés, nous vous les transmettrons par l'intermédiaire des syndicats départementaux ou sur le site de l'UNAF. A suivre !

Deux bonnes nouvelles

Au moment de boucler ce numéro d'*Abeilles et Fleurs*, nous apprenons deux excellentes nouvelles. Sur le plan de l'étiquetage, nous avons obtenu satisfaction. L'UNAF a fait un gros travail sur ce sujet avec UFC-Que choisir et les parlementaires membres du Comité de soutien des élus à l'abeille. La loi Agriculture et Alimentation, définitivement adoptée le 2 octobre, vient de confirmer cette obligation d'étiquetage de l'origine du miel par pays, et c'est là une belle victoire pour tous les apiculteurs de France. Sur le dossier des néonicotinoïdes de nouvelle génération, les efforts de l'UNAF sont là aussi récompensés : les parlementaires étendent le champ d'application de l'interdiction des néonicotinoïdes aux insecticides ayant le même mode d'action. De fait, le sulfoxaflor et la flupyradifurone ne devraient pas être utilisés sur notre territoire. L'UNAF avait très tôt alerté l'opinion publique sur

le tour de passe-passe réalisé en catimini par les autorités françaises : retirer les néonicotinoïdes qui avaient mauvaise presse et les remplacer par deux nouveaux, mais en prenant bien soin de les classer dans une autre famille...

Les pesticides de plus en plus dans le collimateur

La dépendance de notre société vis-à-vis des pesticides est de plus en plus souvent remise en question. Les débats sur le glyphosate l'ont montré. Un point supplémentaire à charge vient d'être identifié. Selon une étude récente, le glyphosate affaiblirait la flore intestinale des abeilles. Pour détruire les herbes, le glyphosate s'attaque à la production d'une enzyme dans la plante à éradiquer. Le problème rencontré est que le gène produisant l'enzyme visée par le glyphosate est présent dans la flore intestinale de nos abeilles. Il s'ensuit dès lors un désordre, rendant les abeilles vulnérables à certaines infections et augmentant de ce fait les mortalités en cas d'exposition aux bactéries infectieuses. Une autre famille de pesticides commence de plus en plus à faire parler, il s'agit des fongicides. L'impact de ceux-ci est loin d'être anodin, et là également des études récentes viennent montrer l'impact négatif qu'ils ont sur la survie des colonies.

Ne pas remettre à demain ce que l'on peut faire aujourd'hui

Cet adage bien connu aurait toute sa place auprès de nos décideurs politiques. Le dossier glyphosate a mis en exergue le fossé qui existe entre certains parlementaires et l'attente de la population. Nous avons élu des représentants à l'Assemblée nationale pour prendre des décisions. Pourtant, quand cela dérange les lobbies, un nombre important d'entre eux s'évertue à freiner des quatre fers devant les décisions courageuses qui s'imposent, malgré une forte pression de l'opinion publique.

Face à cette triste réalité, l'UNAF a rejoint le collectif rassemblant de nombreuses associations : les Coquelicots, mouvement pacifique, mais déterminé à peser pour un monde plus sain et plus respectueux de la vie. Cet appel a déjà recueilli plus de 200 000 signatures, et nous vous invitons à le signer et à le diffuser très largement à vos parents, amis et au-delà.

L'UNAF change de locaux

Dans les années 80, nos prédécesseurs avaient eu l'intelligence et le courage de se porter garants sur leurs propres deniers pour acquérir les bureaux du 26 rue des Tournelles, idéalement bien situés entre Bastille et place des Vosges. C'est un patrimoine immobilier considérable qu'il nous ont légué. Merci à Maurice Mary, Louis Séard et tous les autres membres du conseil d'administration de l'époque, ainsi qu'aux différents syndicats départementaux qui avaient, eux aussi, apporté leur quote-part financière pour parvenir à relever ce défi. Avec le temps, devenus trop exigus et répondant de plus en plus difficilement aux normes réglementaires en vigueur de plus en plus exigeantes, nous avons pris la décision de vendre le 26, de la rue des Tournelles et d'acheter de nouveaux locaux mieux adaptés. Nous avons trouvé chaussure à notre pied. A partir du 12 novembre, nous aurons le plaisir de vous accueillir au 5 bis, rue Faÿs, à Saint-Mandé (94160). Dans une prochaine revue, nous vous les présenterons plus en détail !

Si vous participez au congrès de Rouen, n'hésitez pas à venir sur notre stand. Nous vous y accueillerons avec le plus grand plaisir et nous pourrions discuter avec vous de vive voix à propos des différents sujets d'actualité. Et ils sont nombreux : ITSAP, interprofession, marché du miel... !

Je vous souhaite une bonne mise en hivernage de vos colonies.